

Nouveau



APPÂT
COLZACTIF®

APPÂT
+ PERFORMANT

HOMOLOGUÉ
sur plus de
60 cultures

Exigez le !
Pour la **protection renforcée**
de vos plantules



METAREX INO - AMM N° 2130075 - Composition Métaaldéhyde à 40g/kg. Marques déposées, homologation et fabrication : De Sangosse - Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice e7/ou www.wdesangosse.fr et/ou www.phytodata.com, DE SANGOSSE SAS au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA Intracommunautaire FR 57 300 163 896 Bonnel - BP3 - 47480 POINT DU CASSE - agrément n° AQ071561 distribution de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

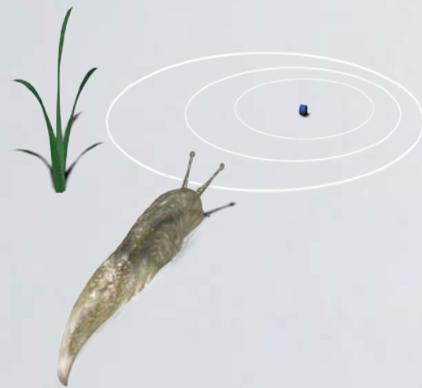
APPÂT COLZACTIF®

Mise au point dans le Centre de R&D du groupe DE SANGOSSE, la nouvelle formulation COLZACTIF® bénéficie d'une composition originale et exclusive lui conférant des propriétés uniques.

1 DÉCOUVERTE FACILITÉE DU GRANULÉ

Les formulations COLZACTIF® ont été conçues pour interagir avec les ravageurs ciblés, elles libèrent des substances que les limaces sont capables de percevoir et qui les attirent.

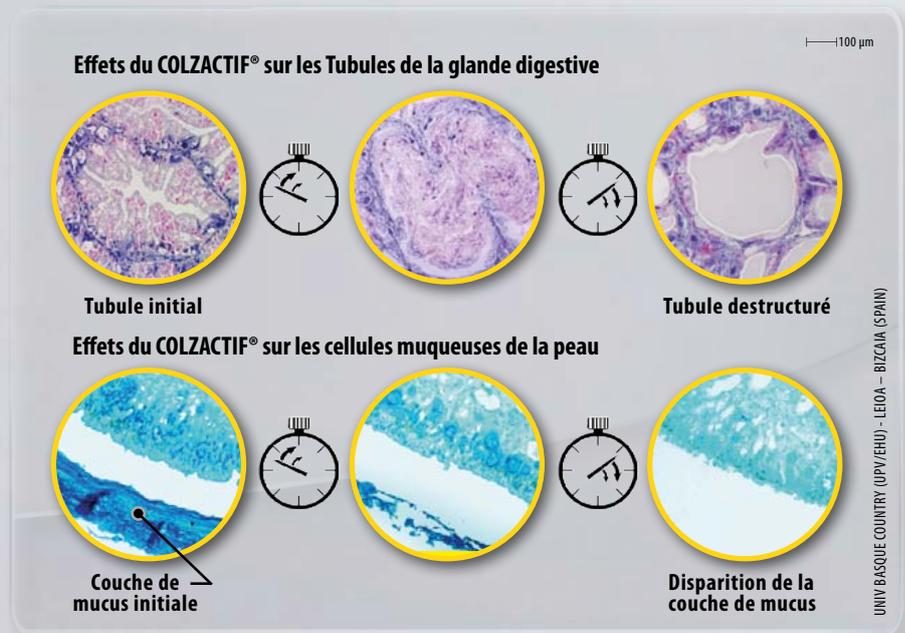
+ PLUS ATTRACTIF



2 RAPIDITÉ D'ACTION

Les photos réalisées au microscope électronique montrent qu'avec la formulation COLZACTIF®, la matière active provoque des dommages plus rapides aux cellules sécrétant le mucus et à celles du système digestif des mollusques. Les processus vitaux sont atteints de façon anticipée.

+ PLUS RAPIDE



3 FONCTIONNEMENT À FAIBLE DOSE

Les formulations COLZACTIF® optimisent la quantité de matière active nécessaire pour provoquer la mort des mollusques.

+ PLUS PUISSANT

Quantité de matière active correspondant à la dose létale (en µg/gramme de limace).



METAREX INO[®]

FICHE D'IDENTITÉ

Matière active.....	Métaldéhyde 40 g/kg
Granulométrie.....	60 000 granulés/kilo
Usages homologués.....	Traitements généraux, t Mollusques, escargots
Doses homologuées.....	5 kg/ha
Dose totale autorisée.....	17.5 kg maximum par ha
Ravageurs ciblés.....	Limaces et escargots
Cultures autorisées.....	Voir tableau ci-après

UN APPÂT AUX PERFORMANCES ACCRUES

1 EXCELLENTE APTITUDE MÉCANIQUE ET BALISTIQUES

Les granulés de METAREX INO[®] sont fabriqués pour être épandus en grandes largeurs, sans générer de poussière, ni de casse.

- Densité élevée (> 80)
- Masse unitaire élevée du granulé (> 16 mg)
- Bonne résistance à la casse à l'épandage
- Bon écoulement dans les épandeurs

2 EXCELLENTE RÉSISTANCE AU DÉLITEMENT

Les granulés de METAREX INO[®] sont élaborés pour résister aux conditions humides et pour assurer une présence prolongée sur le sol, gage d'une action de très longue durée.



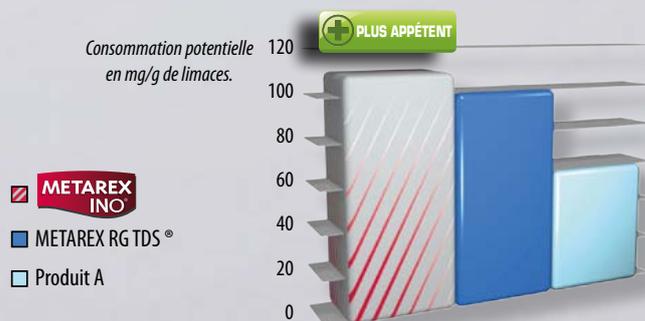
3 EXCELLENTE ATTRACTIVITÉ

METAREX INO[®] est conçu pour exploiter les capacités olfactives des limaces. Celles-ci ne découvrent plus les granulés par hasard, elles sont attirées (Cf video sur le site www.tds-expert).

4 EXCELLENTE APPÉTENCE

Les granulés de METAREX INO[®] contiennent des facteurs d'appétence qui conduisent les limaces à ingérer la dose létale.

Consommation potentielle en mg/g de limaces.



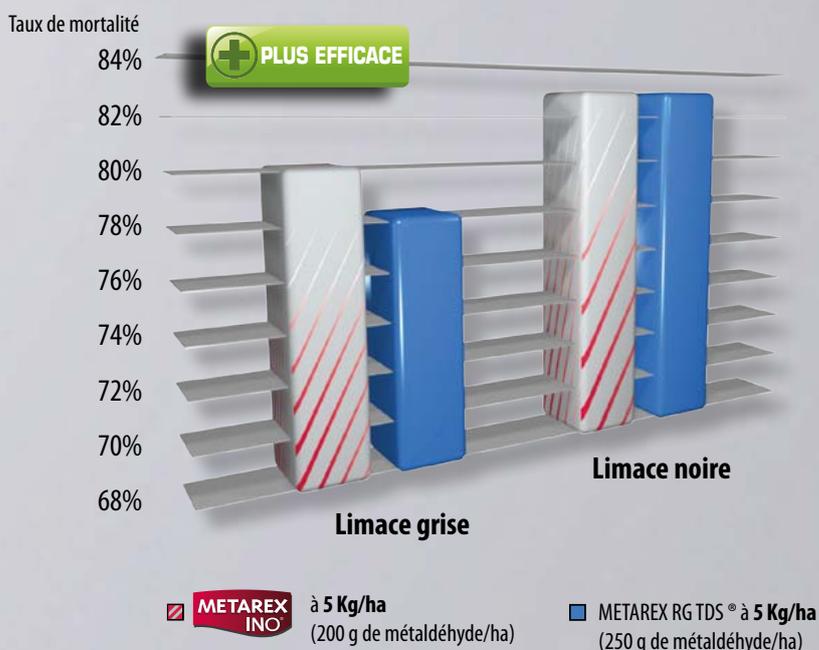
traitements du sol

tare et par an



+ EFFICACE

METAREX INO[®] est aussi efficace sur limaces grises que sur limaces noires sans nécessiter autant de matière active que **METAREX RG TDS[®]**.



Quelles sont les recommandations de DE SANGOSSE ?

Les granulés anti-limaces sont destinés à contrôler les mollusques qui menacent le rendement ou la qualité des productions agricoles. Mais leur utilisation doit être raisonnée et résulter d'observations précises.

- 1 METTRE EN ŒUVRE LES MESURES PROPHYLACTIQUES**
Les moyens de lutte agronomiques (déchaumage, roulage...) doivent être développés chaque fois que c'est techniquement possible. Ils contribuent à la réduction directe ou indirecte (action des prédateurs) du nombre de limaces.

- 2 ÉVALUER LE RISQUE**
Cette évaluation doit tenir compte de la vulnérabilité de la culture, de l'historique de la parcelle, de la présence effective du ravageur, des conditions météo, etc... Elle est complétée par le suivi de pièges spécifiques pendant toute la période de sensibilité de la culture.

- 3 UTILISER DES EPANDEURS CENTRIFUGES PERFORMANTS**
Les performances des matériels utilisés pour ce type d'application sont déterminantes. Elles conditionnent l'intégrité physique des granulés, la régularité des doses appliquées et la santé de l'applicateur. DE SANGOSSE conseille SPANDO TDS[®].

- 4 CHOISIR LA BONNE DOSE**
Les appâts anti limaces fonctionnent par ingestion, le choix de la dose apportée est donc capital. Il faut tenir compte du nombre de ravageurs à contrôler et du nombre d'applications envisagées pour déterminer la bonne dose.

- 5 APPLIQUER METAREX INO[®] AU BON MOMENT**
Une ou plusieurs applications sont nécessaires lorsque le risque est avéré et que les seuils de nuisibilité sont atteints. Les traitements les plus efficaces sont ceux qui sont réalisés avant les dommages et donc avant la levée (interventions préventives).

USAGE Responsable de la gamme DE SANGOSSE

Depuis de nombreuses années DE SANGOSSE promeut une lutte durable et des interventions raisonnées contre tous les mollusques ravageurs des cultures en France et en Europe. Cet engagement se traduit concrètement par différentes actions de formation, de piégeage des mollusques, de monitoring etc ...

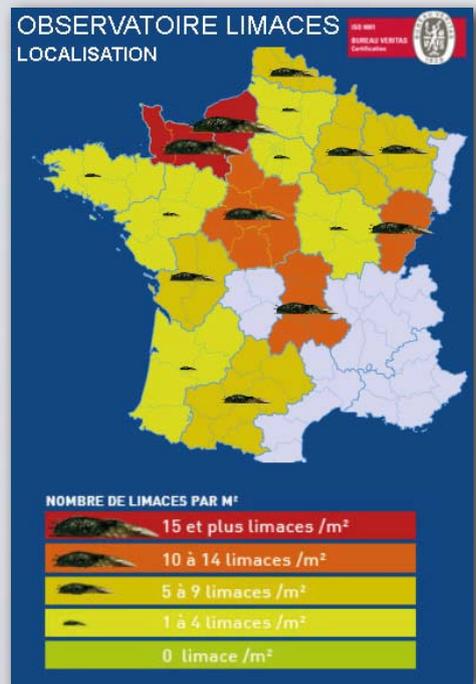


www.tds-expert.fr

Réseau d'épidémiologie-surveillance consacré au suivi des limaces ravageuses des cultures.

L'Observatoire DE SANGOSSE est un outil destiné à renseigner les techniciens et les agriculteurs sur le niveau d'activité des limaces aux périodes de plus grande sensibilité des cultures; il repose sur des relevés de piégeage hebdomadaire réalisés par des producteurs.

QUALITÉ DES FORMULATIONS DE SANGOSSE



Utiliser des granules anti-limaces présentant les meilleures caractéristiques mécaniques et biologiques est nécessaire mais pas suffisant. Le résultat final dépend aussi des performances des matériels utilisés. C'est dans cet esprit que l'épandeur centrifuge bi-disque SPANDO TDS® a été mis au point.

TECHNIQUE

Equipement

- DPAE avec GPS
- Brosse anti rebonds
- Double nappe d'épandage

Bénéfices

- Disparition des sur et sous dosages
- Réduction du taux de casse
- Régularité d'un épandeur d'engrais

ÉCONOMIQUE

Equipement

- Réglages électroniques des paramètres
- Dispositif grande largeur

Bénéfices

- Précision des doses et des largeurs choisies
- Optimisation des doses appliquées
- Valorisation maximale des granules

ENVIRONNEMENTAL

Equipement

- Excellente prise en pales
- Disque de grand diamètre
- Dispositif d'épandage en bordure

Bénéfices

- Absence de projection sur l'utilisateur
- Absence de poussières
- Absence de granules projetés en dehors de la parcelle



METAREX INO®

POUR LE CONTRÔLE DES LIMACES ET DES ESCARGOTS EN CULTURES PLEIN CHAMP, EN MARAÎCHAGE, EN PRODUCTION DE FRUITS, EN CULTURES ORNEMENTALES ET SOUS SERRES

- **Usage :** Traitements généraux*Traitement du sol*mollusques, escargots
- **Dose d'emploi :** 5kg/ha
- **Dose recommandée par application :**
5kg/ha en plein ou localisée sur le rang avec microgranulateur
4kg/ha dans la raie de semis ou en mélange aux semences
- **Dose maximale homologuée par an :**
4 applications dans la limite de 17.5kg/ha

CULTURES & USAGES

Liste des cultures autorisées pour des applications réalisées en plein :

Toutes les cultures de plein champ et sous serres ci-contre

Liste des cultures également autorisées pour des applications dans la raie de semis ou en mélange à la semence :

Céréales à pailles, graines oléagineuses, betteraves, navet, rutabaga, maïs, maïs doux, sorgho, millet

Liste des cultures également autorisées pour des applications sur le rang :

Fraise, arbres fruitiers, vigne, baies et petits fruits

APPLICATIONS

Stades d'interventions autorisés :

se reporter au tableau ci-contre

Interventions avant semis :

1 à 2 applications sont autorisées jusqu'à 7 jours avant le semis

Interventions pendant le semis :

1 application en plein et/ou 1 application localisée sont autorisées

Interventions après le semis :

1 ou plusieurs applications en plein sont autorisées à concurrence de 17.5kg/ha/an

Intervalle entre 2 applications successives : 5 jours

Délai avant récolte en pomme de terre : 7 jours

Prairie : dernière application au plus tard 49 jours avant mise en pâture

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- Porter des gants pendant le chargement et l'application
- Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu
- Ne pas stocker la préparation à plus de 35°C
- Modalités de mise en œuvre et matériels utilisés :

METAREX INO® est particulièrement bien adapté aux applications centrifuges. Les matériels utilisés sont des distributeurs centrifuges tantôt des monodisques électriques, tantôt des bidisques fonctionnant sur prise de force (épandeurs d'engrais).

Ces derniers sont généralement les plus performants.

Dans tous les cas, le plus grand soin doit être apporté à l'exécution de ces applications de façon à :

- Respecter les doses choisies,
 - Apporter la même dose uniformément (pas de surdosage ni de sous dosages)
 - Casser le moins possible de granulés
 - Ne pas appliquer de granulés à l'extérieur des limites du champ traité
- NB : DE SANGOSSE recommande l'utilisation de l'épandeur spécifique SPANDO TDS® (descriptif sur le site www.tds-expert.fr)

● Evaluation des populations actives de limaces et d'escargots :

La décision d'appliquer un anti-limaces doit résulter de l'observation du ravageur. L'évaluation de l'activité des limaces peut se faire de différentes façons ; DE SANGOSSE recommande l'emploi de pièges à limaces spécifiques et le suivi d'un protocole précis. Le suivi des escargots nécessite des moyens différents. Pour obtenir tous les détails pratiques concernant ces évaluations, consulter le site www.tds-expert.fr.

● Détermination de la dose à appliquer :

Les anti-limaces fonctionnent par ingestion, la dose choisie doit surtout tenir compte du nombre de ravageurs à contrôler.

Cultures de plein champ

Cultures	Stades des cultures
Cultures oléagineuses (lin, pavot, sésame, tournesol, colza, soja, moutarde, coton, citrouille, carthame, bourrache, lin bâtard, chanvre, ricin) autres oléagineux à l'exception des cacahuètes	Du semis jusqu'à 7 feuilles développées ⁽¹⁾
Céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, triticale)	Du semis jusqu'à début montaison ⁽¹⁾
Pomme de terre	De la plantation jusqu'à fin sénescence ⁽¹⁾
Betterave (sucrière, fourragère, potagère), navet et rutabaga, Légumineuses potagères fraîches (haricot vert, haricot frais écosé, pois non écosé, petit pois écosé, lentille fraîche), Légumineuses séchées (pois, haricot, lentille, lupin), Maïs, maïs doux, sorgho, millet	Du semis jusqu'à 5 feuilles développées ⁽¹⁾
Brassicacées (chou-fleur, brocoli, chou pommé, chou de Bruxelles)	Du semis jusqu'au début de la formation des têtes ⁽¹⁾
Laitue et autres salades similaires (laitue, scarole, mâche, etc, y compris les brassicacées), épinard et similaires (pourpier, feuille de bette, etc), et fines herbes (ciboulette, persil, et autres fines herbes consommées fraîches)	Du semis jusqu'à la fin du stade rosette ou d'élongation de la tige principale ⁽¹⁾
Artichaut	De la plantation jusqu'à l'apparition des capitules ⁽¹⁾
Prairies	Du semis jusqu'à 5 feuilles développées ⁽¹⁾
Gazon de graminée	Tous stades
Arbres fruitiers (agrumes, fruits à pépin, fruits à noyau, fruits à coque), Vignes pour raisins de table ou de cuve, Fraises, baies et petits fruits (mûres, framboises, myrtilles, groseilles, cassis, etc)	De la plantation jusqu'à fin floraison ⁽¹⁾
Cultures florales et ornementales	Tous stades

Cultures sous serres

Cultures	Stades des cultures
Fraises	De la plantation jusqu'à fin floraison ⁽¹⁾
Laitue et autres salades similaires (laitue, scarole, mâche, etc, y compris les brassicacées), épinard et similaires (pourpier, feuille de bette, etc), et fines herbes (ciboulette, persil, et autres fines herbes consommées fraîches)	Du semis jusqu'à la fin du stade rosette ou d'élongation de la tige principale ⁽¹⁾
Cultures florales et ornementales	Tous stades

(1) Intervention possible jusqu'à 7 jours avant le semis ou la plantation.

Numéro de l'homologation : 2130075

Distributeur, détenteur de l'homologation :
De Sangosse SAS - BP 5 - F47480 Pont-du-Casse
France - 05 53 69 36 30

www.desangosse.fr



DE SANGOSSE